

# BIEN GÉRER MES DÉCHETS

## LES DÉCHÈTERIES ET ÉCO-POINTS

La carte d'accès en déchèterie est obligatoire

**1 carte**

par foyer, valable dans l'ensemble des déchèteries

Par année civile, j'ai droit à

**12 passages**

en déchèterie gratuits en rechargeés automatiquement au 1<sup>er</sup> janvier

Je peux recharger ma carte de

**5 passages**

supplémentaires selon le tarif en vigueur



Déchèteries	Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
La Blanchardière / Le Cormier (Cholet)	Lundi au samedi	9h30 à 12h	14h à 19h
	Dimanche	9h30 à 12h	/
Saint-Léger-Sous-Cholet (L'Ériboire) / Vezins (Les Humeaux) / La Tessoualle (Le Pont Bernard) / Vihiers (Lys-Haut-Layon) / Maulévrier	Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi	9h30 à 12h	14h à 17h30
Somloire / Tigné / Nueil-sur-Layon	Samedi	9h30 à 12h	14h à 17h30
Saint-Paul-du-Bois	Samedi	/	14h à 17h

### La localisation des points de collecte



## COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

### Le réemploi, la réparation, la réutilisation

Des solutions locales existent pour réparer et réemployer certains objets. Quelques adresses utiles pour m'aider dans ma démarche :

- L'Écocyclerie du Choletais** (Fil d'Ariane)  
6 rue de la Blanchardière, à Cholet
- La Boutique Solidaire d'Emmaüs**  
163 rue Auguste Gibouin, à Cholet
- Les déchèteries** du territoire acceptant le dépôt d'objets (je trouve les déchèteries concernées sur cholet.fr)

### Le compostage et le lombricompostage

Afin de bénéficier d'un bon de réduction pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur :

- Je télécharge** le bulletin de demande de bon de réduction
- Je retourne** le document complété à l'accueil de la Direction de l'Environnement ou par courrier postal ou par mail, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- En retour, **je reçois** mon bon de réduction par courrier
- Je me rends** dans une des jardinerie partenaires pour **effectuer mon achat** en présentant le bon à la caisse



Scannez ce QR code pour télécharger le bulletin de demande de bon de réduction

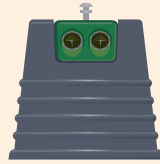
### Service de Gestion des Déchets

0800 97 49 49 (n° vert gratuit)  
02 44 09 25 60

# LES CONSIGNES DE TRI

## ➤ Emballages en verre

DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DÉDIÉS AU VERRE



Les bouteilles



Les bocaux, les pots, les flacons

- Je vide complètement l'emballage, inutile de le laver !
- Je dépose mon verre entre 7h et 22h
- Je retire les **bouchons et les couvercles**

## ➤ Emballages ménagers et journaux, magazines

DANS LES BACS À COUVERCLE JAUNE OU LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ADAPTÉS



Les papiers et les cartonnettes



Les emballages en plastique, métalliques, et les briques alimentaires

- Je dépose mes emballages **en vrac**. Je n'utilise surtout pas de sac poubelle !
- Je fais attention à **ne pas imbriquer mes emballages** entre eux
- Je présente mes emballages **entièrement vidés**, mais je ne les lave pas

## ➤ Textiles, linge et chaussures

DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DÉDIÉS AUX TEXTILES



Les vêtements



Le linge

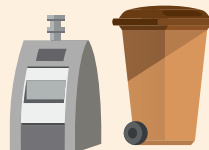


Les chaussures

- Je dépose mes vêtements et mon linge de maison **propres et secs** dans un sac fermé de **30 litres maximum**
- Je place mes chaussures, liées **par paire**, dans un sac fermé de **30 litres maximum**
- Je ne dépose **pas d'articles humides ou souillés**

## ➤ Ordures ménagères

DANS LES BACS À COUVERCLE MARRON OU LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ADAPTÉS



Les produits à usage unique et non recyclables



Les résidus alimentaires



La vaisselle et le verre cassés



Les emballages souillés

- Je dépose mes ordures ménagères dans un **sac fermé**
- J'utilise un sac de **50 litres maximum** si je dépose dans un point d'apport volontaire
- Je privilégie le **compostage pour les résidus alimentaires**

## ➤ Encombrants et autres déchets

DANS LES DÉCHÈTERIES



Batteries / Bois traité / Cartons / Déchets verts / Gravat / Films plastiques  
Plastiques durs / Huiles minérales et végétales / Piles / Tout-venant / Mobilier  
Déchets d'équipements électriques et électroniques  
Déchets dangereux spécifiques / Objets à destination du réemploi

- Pour gérer mes déchets verts, je privilégie le **broyage, le paillage ou encore le mulching**

Consultez la liste des catégories de déchets acceptés dans les déchèteries et les éco-points

